

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DG- 2020-054

Date : le 2 septembre 2020

AUTORISATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*

Objet de la demande : **REMPLACEMENT DU GROUPE ÉLECTROGÈNE ÉCOLE PRIMAIRE POUPORE (MDB-011I) ET ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR-DE-COULONGE (MDB-026H).**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2020-2021 ;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 2 juillet 2020 et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 13 août 2020 à 14h ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu trois soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de Cédric Lalande, ingénieur, d'accepter la plus basse soumission conforme;

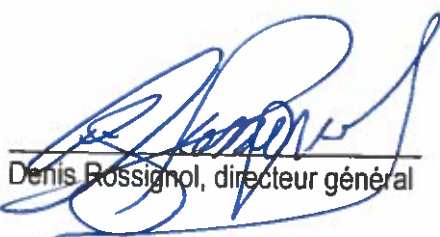
Entreprises	Adresses	Coûts (avant taxes)
Séguin Morris	620, rue Vernon, Gatineau QC J9J 3K5	333 499,09 \$
DLS Construction inc.	1910, chemin Pink # 201, Gatineau QC J9J 3N9	339 000,00 \$

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
En vertu des mesures transitoires du projet de loi 40, article 299

Autorisation du directeur général

Le directeur général autorise :

- L'octroi du contrat d'acquisition au plus bas soumissionnaire conforme, soit à **Séguin Morris**, 620, rue Vernon, Gatineau QC J9J 3K5, de **trois cent trente-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et neuf sous (333 499,09 \$)** excluant les taxes;
- M. Charles Pétrin, directeur du Service des Ressources matérielles et technologiques à signer le contrat à cet effet.


Denis Brossignol, directeur général


Date

Attestation de l'analyse et de la recommandation

Responsable : Charles Pétrin
Fonction : Directeur des ressources matérielles et technologiques

A. Respect des encadrements

Le directeur du service des ressources matérielles et technologiques atteste que la présente demande respecte en tout point la Politique d'achat, RM-01.00 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que les lois et règlements applicables au processus d'appel d'offres.

B. Recommandation du directeur des ressources matérielles et technologiques

En vertu des considérants ci-haut, le directeur des ressources matérielles et technologiques recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à **Séguin Morris**.



Charles Pétrin



Date